



De bonnes raisons



Par Roland GUICHARD, ex-président d'ARTUS

Il existe plusieurs raisons de travailler au retour de l'ours dans nos forêts. En ce qui me concerne j'en vois huit motivant cette action de sauvegarde.

La raison que je place en premier sera une raison éthique ou philosophique. Il faut pouvoir mobiliser un respect, une attention pour ce qui est autre ou pour ce qui nous semble étrange, pour ce que nous ne comprenons pas. Accepter de partager un territoire, un espace avec une autre espèce qu'*Homo sapiens* et ses animaux domestiques n'est pas une attitude facile, elle requiert une réflexion sur notre place dans ces grands écosystèmes. L'humilité et l'empathie sont requises pour redéfinir nos relations aux autres, y compris vis-à-vis des autres prédateurs. Cette réflexion peut nous permettre de sortir de ce nombrilisme exacerbé et de l'égo-centrisme infantile qui caractérisent notre société et nos traditions religieuses mal digérées. L'enfant roi cassant ce qu'il considère être ses jouets, doit grandir dans sa tête pour accepter ces vies différentes, qu'elles soient végétales ou animales.

Deuxième raison : cet animal nous oblige à organiser une politique de solidarité entre les éleveurs, les chasseurs, les touristes, les naturalistes et l'ensemble des collectivités. Induite par des valeurs éthiques, les aspirations européennes de conservation de la nature et notre réglementation nous obligent à sortir de l'impasse dans laquelle se mettent ceux qui opposent gens des villes et gens des campagnes. L'éleveur en zone de montagne est déjà subventionné par l'impôt de l'ensemble des citoyens. La présence de grands prédateurs devrait profiter encore plus aux éleveurs par des aides directement liées à la zone de présence régulière du plantigrade. L'ours permet la revalorisation des fonctions de berger, leur formation aux techniques de prévention des dégâts des animaux prédateurs par la mise en place des chiens de protection. La troisième raison induite par cet effort de solidarité est d'ordre sociologique : l'ours nous oblige à nous concerter, à débattre, à nous expliquer et nous organiser. Les différents usagers d'un milieu naturel, qu'ils soient occasionnels ou permanents, doivent se retrouver dans cet effort de conservation. La confrontation entre protecteurs de la nature, chasseurs, éleveurs, bergers et personnalités scientifiques, politiques et administratives n'est certes pas de tout repos, mais nous oblige à regarder vers l'extérieur, à nous ouvrir vers l'étranger pour partager des expériences de cohabitations réussies.

La quatrième raison tient à la crédibilité politique de notre pays et de ses dirigeants. La France fait souvent entendre sa voix pour conseiller les Africains dans la conservation de l'éléphant ou les Brésiliens de la forêt amazonienne et autre grande cause éloignée de notre Hexagone. Par les médias, nos amis africains sont parfaitement au courant de nos efforts pathétiques et velléitaires de sauvegarde de l'ours en France. « Vu votre niveau de vie en France, que faites-vous pour sauver vos ours ? Chez-nous des bri-

gands analphabètes tuent des éléphants pour quelques centaines de francs CFA, mais chez vous ? » Quand j'écris crédibilité politique, je devrais de suite ajouter crédibilité juridique. Depuis près de trois décennies notre loi de protection de la nature est bafouée ainsi que nos engagements européens. Notre pays doit donc rapidement se mettre en ordre de marche pour réparer ce qu'il a par négligence laissé détruire.

Cinquième raison, l'ours fait partie de notre patrimoine biologique, sa disparition serait une atteinte à la biodiversité, à ce titre il est classé espèce protégée. Sa réintroduction suivie par une équipe de scientifiques est un atout pour la connaissance de cet animal.

Sixième raison : elle est d'ordre psychologique. Il est bon pour l'homme de savoir qu'il existe dans son pays des animaux sauvages dont la force physique est plus imposante que la sienne. L'ours craintif et fuyant l'homme peut encore faire peur et c'est tant mieux. Tant mieux pour l'ego d'*Homo sapiens* qui doit admettre qu'une forêt habitée par un ours est une forêt qui prend une tout autre dimension. Dans un souci de cohérence il serait bon de ne pas détruire ce que l'on vénère par ailleurs. L'ours représente l'animal préféré des enfants avec ses effigies en peluche. Il est par ailleurs au cœur de notre plus vieux fonds légendaire français avec « Petit Jean de l'ours ». Les anthropologues nous apprennent qu'il était dans nos croyances anciennes notre « double sauvage » et le représentant de nos aïeux.

Septième raison, la raison économique. L'ours est un symbole positif, un « marqueur » de qualité. Plusieurs régions dans le monde ont su habilement labelliser les productions agricoles et touristiques par la présence de cet animal. Tous les sondages d'opinions nous l'attestent : une montagne habitée par l'ours est une région attractive pour les touristes. Certains acteurs pyrénéens manquent terriblement d'audace et de réalisme en préférant parfois l'image de la marmotte à celle de l'ours pour « marquer » leurs produits. Heureusement certaines associations dynamiques osent revendiquer haut et fort la présence de l'ours comme symbole de qualité.

Huitième et dernière raison : l'esthétique. J'éprouve souvent dans l'observation animale des sentiments que je retrouve devant une création artistique. Oui je trouve ça beau un ours qui déambule dans la montagne... Il est difficile de ne pas être impressionné par cette rencontre fortuite.

Sans doute peut-on trouver d'autres arguments en faveur du renforcement de la petite population d'ours en France. L'association ARTUS avait compris l'importance de vite amorcer des actions de réintroduction de cet animal en Haute-Garonne et de réhabiliter la technique des chiens de protection. FERUS dans le même esprit poursuit cette œuvre réparatoire. Car il s'agit bien de travailler à la réparation d'un préjudice. 🐾

